

# JOURNEE CITOYENNE 2025 : dimanche 25 mai

## Fiche de proposition d'action

Les fiches sont à retourner à l'adresse suivante : [journeecitoyenne@ville.angers.fr](mailto:journeecitoyenne@ville.angers.fr) avant le **2 mars 2025**

Pour toute question, contactez Célya BERGERON, chargée de mission journée citoyenne : 06.15.36.20.02

Cette **journée dédiée à la citoyenneté** invite les habitants à s'engager et agir ensemble pour leur ville, en prenant part à des réalisations concrètes. Pour faire de cette édition 2025 une expérience riche de **solidarité**, **d'engagement** et de **convivialité**, la Ville lance un appel à idées à destination des associations, des habitants et des acteurs locaux.

Faites-nous part de vos idées en remplissant cette fiche !

Nom de l'action :

Coordonnées	
Porteur du projet	
Référent du projet (Nom, prénom)	
E-mail	
Téléphone	
Action	
Thématique de l'action	<input type="checkbox"/> Eco-citoyenneté <input type="checkbox"/> Solidarité <input type="checkbox"/> Embellissement <input type="checkbox"/> Parcours citoyen <input type="checkbox"/> « Relevez des défis » <input type="checkbox"/> Découverte <input type="checkbox"/> Autre :
Description de l'action	
Objectifs de l'action	
Public cible	
Jauge de participants	
Accessibilité Handicap	<input type="checkbox"/> Visuel <input type="checkbox"/> Auditif <input type="checkbox"/> Cognitif <input type="checkbox"/> Psychique <input type="checkbox"/> Moteur
Lieu de l'action	<b><u>Dans un village citoyen :</u></b> <input type="checkbox"/> Lac de Maine <input type="checkbox"/> Jardin Boulestreau (Monplaisir) <input type="checkbox"/> Parvis du Quai (Doutre) <input type="checkbox"/> Place Jean XXIII (Roseraie) <input type="checkbox"/> Esplanade Cœur de Maine <b><u>Autre lieu (adresse ou quartier) :</u></b>
Horaires de l'action	<input type="checkbox"/> Matin <input type="checkbox"/> Après-midi <input type="checkbox"/> Journée
Commentaires	

Les idées déposées seront étudiées selon les critères et les thématiques de l'évènement et en fonction de leurs faisabilités techniques. L'équipe en charge du dossier prendra contact avec les porteurs de projet pour affiner la ou les propositions, la logistique, la communication à mettre en place.

*Vos données personnelles font l'objet d'un traitement de données afin de permettre à la Ville d'Angers de gérer la programmation de la journée citoyenne du 25 mai prochain. Ce traitement est fondé sur la mission d'intérêt public de développement et de promotion des actions citoyennes. Les données fournies seront traitées uniquement en interne par les services de la Ville et ne seront pas communiquées à des tiers. Les données fournies seront conservées jusqu'à trois mois à partir de la date de l'évènement, puis détruites.*

*Conformément à la loi française Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen 2016/679, vous pouvez demander à accéder aux informations qui vous concernent pour en obtenir une copie, pour les faire rectifier ou supprimer, pour vous opposer à leur traitement par la Ville d'Angers ou en demander la limitation. Pour exercer vos droits ou pour toute question relative à ce traitement, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données par courrier électronique à l'adresse [dpo@ville.angers.fr](mailto:dpo@ville.angers.fr). Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.*